

CD 08

Temps de travail : le nouveau règlement rejeté en CST le 7 octobre

#CD08



Contrairement à ce que la Direction a voulu faire croire aux agents en publant sur intranet une synthèse édulcorée du nouveau Guide du Temps de Travail : **les 3 syndicats ont voté CONTRE !**

Lors des 3 réunions de concertation, les Organisations Syndicales ont fait de nombreuses propositions qui ont été balayées en CODIR :

- Le volume du compteur horaire (+ ou – 3h)
- Le télétravail forfaitisé
- La récupération des heures supplémentaires
- Le périmètre des agents concernés par le badgeage
- Les congés transformés en RTT, donc perdus en cas de maladie
-

Les propositions des Organisations Syndicales ont été rejetées en CODIR ! Cela signifie que **10 directeurs décident pour 1800 agents**. Ils décident en particulier de s'exempter du badgeage....

Le Président était absent, représenté par Anne Dumay, qui insiste sur la nécessité de faire preuve d'orthodoxie en matière de gestion du temps de travail.

Parallèlement, la collectivité qui n'a plus le sou va **dépenser 400 000€ dans la vidéosurveillance** mais supprimer 120 postes !